



# Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

(à adresser au siège du Parc 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération – autorisation@ecrins-parcnational.fr)

**Demandeur : Hélimax / SAF**

Dénomination :


Tel : 06.22.81.23.25

Fax :

**Bénéficiaire : Refuges CAF**

## Demande d'autorisation de survol

OBJET du SURVOL - Observations (préciser type de matériels et nombre de personnes transportées)	Date	Localisation : Aire de départ (DZ vallée)	Localisation : Aire d'arrivée (DZ haute)	Transp. matériels (Nb rot.)	Transp. personnes (Nb rot.)	Nb Total rotations prévues
Ravitaillement + materiel	08/07/2015	Pré de Madame Carle	Refuge des Ecrins	10	0	10
Ravitaillement + materiel	08/07/2015	Pré de Madame Carle	Refuge du glacier Blanc	6	0	6
Ravitaillement + materiel	08/07/2015	Pré de Madame Carle	Refuge du Pelvoux	2	0	2
Ravitaillement + materiel	08/07/2015	Pré de Madame Carle	Refuge du Sélé	1	0	1

Précisions sur plan de vol prévu (si tournées circulaires, transferts entre sites ...):  Description aéronef (type / couleur / immatriculation) : <b>AS 350 B3 Ecureuil rouge et blanc F-GJKY</b>  Nom du pilote : Dominique Heib   A Saint Crépin  LE 05/07/2015  Maxime GAILLARD	<b>Réponse du Directeur :</b> * Autorisation accordée - N° 319/2015 * Autorisation refusée - N°  <u>Conditions particulières :</u>  * Prévenir le ou les secteurs du Parc concernés (+ le siège) de tout report éventuel du survol autorisé * Adresser impérativement sous huitaine la fiche annexe portant l'autorisation, complétée avec le Compte Rendu du survol. Passé ce délai le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation  A GAP , le : 7/7/15 Le Directeur,  Copie pour information secteur de :	Observations :  Rester dans l'axe des vallées et en altitude, notamment entre le Pré de Madame Carle et les refuges de Pelvoux et du Sélé (hardes de chamois)  A Vallouise , le : 06/07/2015
---	---	--